

Les secrétaires perpétuels

Les statuts de la Société royale du 27 décembre 1751 instaurent un secrétaire perpétuel, en même temps bibliothécaire, appelé parfois « Secrétaire perpétuel et bibliothécaire du Roi à Nancy ». Le premier, le chevalier de Solignac, est nommé mais, par lettres patentes du roi données à Versailles le 22 mars 1773 et enregistrées en la Cour souveraine de Nancy le 3 juin 1773, le droit d'élection est accordé à la Société qui désigne Esprit-Claude Pierre de Sivry, substitut du procureur à la Cour souveraine de Nancy. Son successeur, l'avocat en parlement Jean-François Coster, est le dernier secrétaire perpétuel de la Société Royale avant sa suppression, en 1793.

Dans les statuts de la Société, rétablie en 1802, le secrétaire perpétuel n'apparaît plus mais il est remplacé par deux secrétaires dont l'un assure la fonction de « secrétaire de correspondance ». À partir de 1819, c'est Charles Alexandre de Haldat du Lys qui tient presque constamment la fonction et qui peut être ainsi considéré comme un secrétaire perpétuel, jusqu'au rétablissement formel de la fonction par le nouveau règlement de 1845 instaurant désormais, et jusqu'à nos jours, un secrétaire perpétuel et un secrétaire annuel, tous les deux élus.

Liste des secrétaires perpétuels

1751-1773	Pierre-Joseph de La Pimpie, chevalier de Solignac
1773-1791	Procureur Esprit-Claude Pierre de Sivry
1791-1793	Joseph-François Coster
1845-1852	Professeur Charles-Nicolas Alexandre de Haldat du Lys
1852-1883	Professeur Edmond Simonin
1883-1898	Maître Jules Lejeune
1898-1911	Président Gabriel Thomas
1911-1930	Marie-Charles-Eugène Guyot
1930-1945	Maître Pierre Boyé
1946-1948	Monseigneur Eugène Martin
1948-1955	Premier président Jean Joly
1955-1979	Baron Jean Thiry
1979-1986	Chanoine Joseph Barbier
1986-1999	Général Jacques Tommy-Martin
1999-2021	Professeur Jean-Claude Bonnefont
2021-	Professeur Pierre Labrude